

**DECISION PORTANT SIGNATURE DES CONTRATS POUR LES FESTIVITES DE
LA VILLE DE MOISSAC DE FEVRIER A AOÛT 2023****Adm N° 2022-97**

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,**Considérant** la nécessité, pour le service Culturel, de permettre un bon déroulement des festivités de la ville de Moissac de février à août 2023.**DECIDE****ARTICLE 1 – OBJET ET COUT**

Programmation des festivités de la ville de Moissac de février à août 2023, pour signatures des contrats :

DATE SPECTACLE	ARTISTES	CACHET	LIEU
Samedi 11 février	CAROLINE VIGNEAUX Jean-Marc Dumont et Production « Caroline VIGNEAUX » 14 rue du Palais de L'Ombrière 33000 BORDEAUX	14 770.00 €	Hall de Paris
Samedi 08 avril	MISS France - Société Miss France « Les Miss à Moissac » 23 rue Linois 75015 PARIS	5 500.00 €	Hall de Paris
Samedi 08 avril	Association Comité Miss Midi-Pyrénées « Les Miss à Moissac » 2 avenue de Ténarèze 32410 CASTERA VERDUZAN	2 125.00 €	Hall de Paris
Samedi 08 avril	CAROLINE COSTA - Association Live 4u31 « Les Miss à Moissac » 11 rue Hilaire Chardonnet bat A - apt 147 31300 TOULOUSE	2 000.00 €	Hall de Paris

Samedi 01 Juillet	THE PULSE - Association Alfred Production « The Pulse » 4 rue Gros Appt 1 31500 TOULOUSE	2 500.00 €	Marché de la Dérocade
Dimanche 20 août	SATIN DOLL SISTERS 6 Association Satin Doll Sisters « Fête de la libération » 16 chemin des Primevères 73100 AIX-LES-BAINS	7 450.00 €	Esplanade du Moulin

ARTICLE 2 - FORMALITE

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

ARTICLE 3 - APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 19 octobre 2022

Le Maire,

Romain LOP

